



# XIII<sup>ème</sup> Colloque Rayons X et Matière

Nancy - Domaine de l'Asnée

19-22 novembre 2019



## Inscription exposant

L'édition 2019 du colloque « Rayons X et Matière » se tiendra à Nancy (FRANCE) au Domaine de l'Asnée, sous le parrainage de l'Association Française de Cristallographie (AFC), la Société Française de Minéralogie et Cristallographie (SFMC), et la Société Française de Métallurgie et de Matériaux (SF2M).

Ce colloque scientifique francophone, qui réunit à chaque édition plus de 200 participants et une vingtaine d'exposants, couvrira les différents aspects de l'interaction entre le rayonnement X et la matière, en mettant l'accent sur les développements instrumentaux et méthodologiques récents, en laboratoire, dans l'industrie et sur grands instruments.

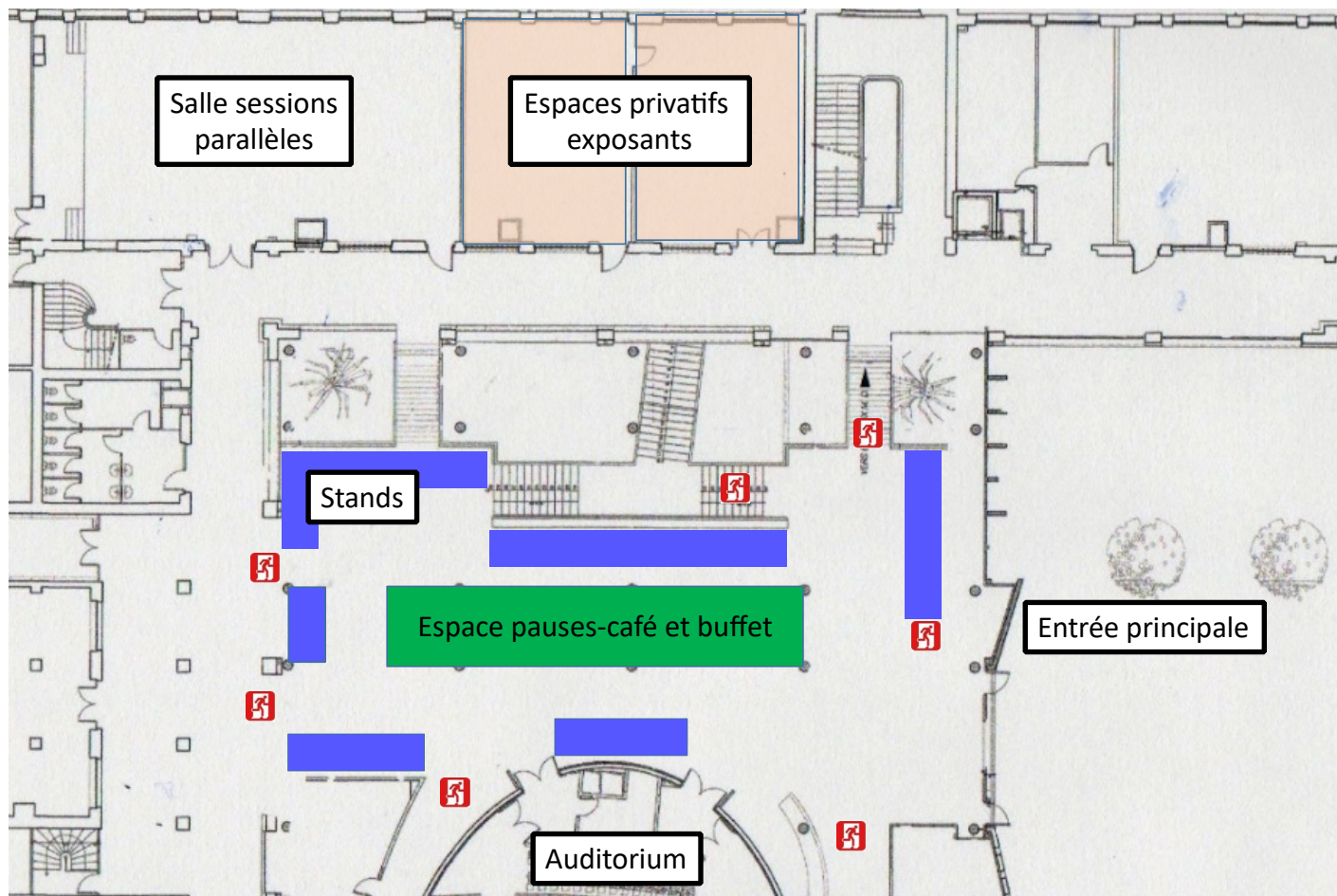
« Rayons X et matière » fera ainsi la part belle aux avancées dans les domaines de la spectroscopie, tomographie, imagerie, dichroïsme ou aux techniques reposants sur les processus de diffraction, diffusion, absorption ou émission X, avec des applications dans les domaines variés qui vont de la physique, à la chimie des matériaux, la métallurgie, les géosciences et les sciences de l'environnement.

Située au cœur de l'évènement, une exposition de matériel scientifique pour les laboratoires, les grands instruments et l'industrie permettra aux fournisseurs de venir à la rencontre de leurs clients ou partenaires afin de présenter leurs nouveaux instruments et produits. Pour la première fois, un espace privatif sera proposé aux exposants pour organiser des sessions exclusives de démonstration ou de communication commerciale.

Le domaine de l'Asnée, vaste espace de congrès joutant le château de l'Asnée, est situé dans un parc arboré sur les hauteurs de Villers-les-Nancy. Cet ensemble, dont les salles de conférences, amphithéâtre et services de restauration sont situés autour du grand hall d'exposition, lieu d'accueil des stands exposants et des emplacements posters, offre une infrastructure idéale pour accueillir « Rayons X et Matière ».

Les personnes intéressées par l'exposition sont invitées à remplir le formulaire d'inscription disponible à la fin de ce document ou contacter l'organisation via l'adresse mail [contact-exposant@rayonsxetmatiere.org](mailto:contact-exposant@rayonsxetmatiere.org) pour obtenir plus d'informations sur le déroulement de l'exhibition.

## Plan des lieux et implantation envisagée :



Afin de faciliter les discussions et les échanges entre les participants et les exposants, un espace d'exposition dans le grand hall sera partagé avec les pauses café et les séances poster.

Le grand hall accueillera également la soirée dégustation de spécialités culinaires et œnologiques lorraines le mardi soir. Les stands exposants occuperont ainsi une place centrale tout au long du colloque.

# Rejoignez-nous à Rayons X et Matière 2019 !

Réservez votre stand pour la durée du colloque et venez rencontrer les nombreux participants !

## 1 Formules stands

- ◆ **Formule « petit stand : 2 m x 2 m »** à 800 € HT  
Ce tarif couvre **une participation** au colloque (documents congressiste, pauses café, déjeuners, dégustation-dîatoire « Soirée Lorraine ») mais ne comprend pas le dîner de gala.
- ◆ **Formule « moyen stand : 3 m x 2 m »** à 1 200 € HT  
Ce tarif couvre **une inscription complète** au colloque (documents congressiste, pauses café, déjeuners, la dégustation-dîatoire « Soirée Lorraine » et le dîner de gala).
- ◆ **Formule « grand stand : 4 m x 2 m »** à 1 600 € HT  
Ce tarif couvre **deux inscriptions complètes** au colloque (documents congressiste, pauses café, déjeuners, la dégustation-dîatoire « Soirée Lorraine » et le dîner de gala).

La répartition des stands se fera juste avant le colloque en fonction des demandes reçues et de l'ordre d'arrivée des bulletins d'inscription.

Tous les stands sont équipés :

- ◆ d'une structure modulaire avec panneaux,
- ◆ d'une table et deux chaises,
- ◆ d'une multiprise avec 4 prises pour alimenter du matériel informatique,
- ◆ d'une connexion internet en wifi.

Le matériel exposé devra être mis en place le mardi 19 novembre 2019 entre 09h00 et 12h00 et retiré le vendredi 22 novembre 2019 entre 14h00 et 18h00. Ces horaires seront confirmés ultérieurement. **Outre l'espace d'exposition, la réservation d'un stand, ou le parrainage du colloque, donne droit à une présentation orale de 5 minutes au début de la session « constructeurs » du mercredi après-midi.** La programmation de cette présentation sera communiquée lorsque le programme définitif sera établi.

## 2 Prestations additionnelles

- ◆ Inscription à la journée : 80 € HT par personne.  
Cette inscription comprend les documents congressiste, les pauses café, le déjeuner, la dégustation-dîatoire « Soirée Lorraine » du mardi mais ne comprend pas le dîner de gala.
- ◆ Inscription au dîner de gala : 90 € HT par personne.
- ◆ Inscription au colloque pour proposer une communication scientifique (orale et/ou par affiche, sans caractère commercial) : se référer au site web [www.rayonsxetmatiere.org](http://www.rayonsxetmatiere.org) et aux circulaires pour les dates d'inscription, les thématiques du colloque et les tarifs.

## 3 Réservation d'une salle privative

- ◆ Salle privative : 400 € HT par exposant et par créneau de 45 minutes.  
Ce tarif couvre la réservation d'une salle privative pour organiser votre session démonstration/atelier et communication commerciale d'une durée de 45 minutes.  
Deux créneaux sont disponibles en parallèle le mercredi et jeudi de 13h15 à 13h45 après le déjeuner et avant la reprise des sessions de l'après-midi, soit quatre créneaux au total.  
Ces moments privilégiés figureront en tant que tel dans le programme.  
Les salles permettent d'accueillir 30 personnes en configuration assise et seront équipées de tables, de chaises, d'un vidéoprojecteur ainsi que de prises de courant standards (220V, 16A).

# Soutenez Rayons X et Matière 2019

## Parrainez le colloque !

### 1 Parrainage

Le parrainage du colloque vous donne accès à un espace d'expression dans les documents officiels du colloque :

- ◆ Votre logo sur les différents moyens de communication utilisés pour annoncer le colloque,
- ◆ Votre logo sur le programme du colloque distribué à tous les participants,
- ◆ Une page d'expression (recto) dans le recueil des résumés distribué à tous les participants,
- ◆ Votre logo sur la page « Soutiens industriels » du site web [www.rayonsxetmatiere.org](http://www.rayonsxetmatiere.org). Il sera accompagné d'un lien, vers une page spécifique dont vous définirez le contenu. Il pourra s'agir, par exemple, d'un texte présentant votre société. A minima, le lien associé au logo pourra renvoyer sur le site web de votre société, sans information additionnelle. L'exposition sur le site web est garantie, a minima, jusqu'à la fin de l'année 2019.

**Le parrainage du colloque, ou la réservation d'un stand, donne droit à une présentation orale de 5 minutes au début de la session « constructeurs » du mercredi après-midi.** La programmation de cette présentation sera communiquée lorsque le programme définitif sera établi.

Parrainage : 400 € HT.

### 2 Renforcez votre soutien :

- ◆ En affichant votre logo sur la page d'accueil du site web [www.rayonsxetmatiere.org](http://www.rayonsxetmatiere.org).  
L'exposition est alors garantie jusqu'à la mise en place du site de l'édition 2021.  
**Option possible uniquement en complément du Parrainage.**  
Logo page d'accueil site web : 100 € HT (limité à 4 parrains).
- ◆ En affichant votre logo sur la sacoche officielle du congrès.  
Logo sacoche :
  - 100 € HT par parrain (limité à 4 parrains, sous réserve d'une demande d'exclusivité),  
Cette option est à valider avant le **1<sup>er</sup> octobre 2019**.
  - 600 € HT pour l'exclusivité (un seul parrain).  
Cette option est à valider avant le **30 juin 2019**.
- ◆ En insérant une plaquette publicitaire dans les sacs des participants.
  - plaquette publicitaire (fournie par vos soins) : 100 € HT,
  - stylo (fourni par vos soins) : 100 € HT,
  - bloc papier format A4 ou A5 (min 50 feuilles, min 60 g / m<sup>2</sup>) (fourni par vos soins) : 100 € HT,
  - cadeau publicitaire (fourni par vos soins) : 100 € HT.
- ◆ En étant partenaire de la dégustation-dinatoire « Soirée Lorraine ».  
Ce partenariat vous permettra d'afficher votre logo sur la page dédiée du recueil des résumés, ainsi que sur les documents de présentation des mets et vins proposés à la dégustation, et disponibles sur les tables lors de la dégustation.  
Dégustation-dinatoire « Soirée Lorraine » :
  - 900 € HT par parrain (limité à 3 parrains, sous réserve d'une demande d'exclusivité),
  - 3 000 € HT pour l'exclusivité (un seul parrain).

**Les demandes seront traitées dans l'ordre d'arrivée des bulletins d'inscription.**

# Rayons X et Matière 2019

## Bulletin d'inscription (1/2)

Une fois rempli, le bulletin d'inscription est à retourner à :

[contact-exposant@rayonsxetmatiere.org](mailto:contact-exposant@rayonsxetmatiere.org)

ou à

Agence VERT COM  
A l'attention de M. Claude FOUBERT  
13 rue du Clos des Chênes  
37 390 SAINT ROCH  
FRANCE  
Tél. +33 (0)2 47 27 33 30

**Vos coordonnées :**

<b>Entreprise :</b>	
<b>Adresse :</b>	
<b>Code Postal :</b>	
<b>Ville :</b>	
<b>Pays :</b>	

<b>Téléphone :</b>	
<b>Télécopie :</b>	
<b>Mél :</b>	

<b>Personne à contacter :</b>	
-------------------------------	--

<b>Adresse de facturation : (si différente)</b>	
---	--

# Rayons X et Matière 2019

## Bulletin d'inscription (2/2)

Votre formule :

### 1 Formules stands

« Petit stand 2 m x 2 m » à 800 € HT

« Moyen stand 3 m x 2 m » à 1 200 € HT

« Grand stand 4 m x 2m » à 1 600 € HT

### 2 Prestations additionnelles

Nombre d'inscriptions à la journée (prix unitaire : 80 € HT) :	
Nombre d'inscriptions au dîner de gala (prix unitaire : 90 € HT) :	

### 3 Réservation d'une salle privative

Nombre de créneau de 45 min (prix unitaire : 400 € HT - maximum 4 créneaux) :	
---	--

### 4 Parrainage

Parrainage (400 € HT)

### 5 Renforcez votre soutien

Logo :

Logo page d'accueil site web - 100 € HT - **Accessible uniquement en complément du Parrainage.**

Logo sacoche (limité à 4 parrains) - 100 € HT - Cette option est à valider avant le **1<sup>er</sup> octobre 2019.**

Logo sacoche exclusivité - 600 € HT - Cette option est à valider avant le **30 juin 2019.**

Dans les sacs :

Plaquette publicitaire (fournie par vos soins) - 100 € HT,

Stylo (fourni par vos soins) - 100 € HT,

Bloc papier format A4 ou A5 (min 50 feuilles, min 60 g / m<sup>2</sup>) (fourni par vos soins) - 100 € HT,

Cadeau publicitaire (fourni par vos soins) - 100 € HT.

Soirée Lorraine :

Dégustation-dînatoire « Soirée Lorraine » (limité à 3 parrains) - 900 € HT

Dégustation-dînatoire « Soirée Lorraine » exclusivité - 3 000 € HT

**Les demandes seront traitées dans l'ordre d'arrivée des bulletins d'inscription.**

**La répartition des stands se fera juste avant le colloque en fonction des demandes reçues.**

# Rayons X et Matière 2019

## Conditions Générales de Vente

Les conditions générales ci-après définissent les conditions de participation d'une société en tant qu'exposant à Rayons X et Matière 2019.

### **1 Demande de participation et modalités de paiement**

Toute société désirant participer à Rayons X et Matière adresse à l'organisateur une demande de participation accompagnée du bulletin d'inscription complété. L'envoi de cette demande de participation constitue un engagement ferme de payer l'intégralité du prix de la location du stand et/ou des différentes options de prestations choisies par l'exposant.

La société Agence Vert Com est en charge d'établir et de faire parvenir la facture à la société participante. Le règlement du montant de la société participante est à effectuer dès réception de la facture.

### **2 Désistement – annulation de l'inscription par l'exposant**

La demande de participation constitue un engagement ferme.

En cas de désistement ou de demande de réduction de surface, la société exposant demeure redevable de 25 % du montant TTC de sa réservation jusqu'au 30 juin 2019, et de l'intégralité du montant TTC de sa réservation après le 30 juin 2019.

Tout désistement doit être communiqué par la société exposant par lettre recommandée avec accusé de réception.

Dans le cas où un exposant, pour une cause quelconque, n'occupe pas son stand lors du montage du salon, il est considéré comme démissionnaire. L'organisateur peut disposer du stand de l'exposant défaillant sans que ce dernier puisse réclamer ni remboursement ni indemnité, même si le stand est attribué à un autre exposant.